

Les crédits

Je ne serais pas étonné que la plupart des quelques milliers de producteurs auxquels le ministre a fait allusion au cours de ses observations étaient tellement occupés à trouver un autre moyen d'accroître leurs revenus en vue de payer leurs semences qu'ils en ont finalement oublié de présenter leur demande.

Les dates limites de présentation des demandes ont été clairement annoncées. Je soupçonne nombre de ces producteurs d'avoir finalement cru qu'il était tout simplement trop tard pour envoyer leur demande. Le ministre est-il en train d'encourager ces quelques milliers de producteurs à présenter une demande? A-t-il repoussé la date limite? Que fait-il pour que tout le monde soit bien au courant de cette nouvelle date limite? Le second volet de la question renvoie aux centaines de demandes de participation au dernier programme qui sont sur le bureau du ministre de l'Agriculture. Ces candidats de la dernière heure verront-ils leur demande approuvée?

M. Mayer: Monsieur le président, pour répondre à la première partie de la question, je dirai que nous avons fait paraître des annonces dans les périodiques agricoles de tous les coins du Canada. Nous avons aussi diffusé des annonces à la radio. Le programme a fait couler assez d'encre et l'opposition l'a assez vivement critiqué pour que la question soit soulevée un peu partout. Je ne pense pas qu'on puisse en toute bonne foi prétendre n'avoir pas été mis au courant. Je n'ai pas dit, sauf erreur, que j'ignorais pourquoi ces agriculteurs n'avaient pas produit leur demande. J'ai dit que certaines demandes ne nous étaient pas parvenues. J'ignore les raisons. Nous nous sommes montrés le plus conciliants possible à propos des délais, mais vient un moment où il faut arrêter d'accepter des demandes, parce que cela compromet l'application même du programme. Nous ne pouvons repousser sans cesse les délais au détriment de ceux qui ont produit leur demande et attendent leur chèque. Nous serons le plus conciliants possible sans toutefois compromettre l'ensemble du programme.

• (1720)

Le dernier point concerne les demandes de l'an dernier. Il sera très difficile de se montrer accommodant avec des gens qui ont mis tant de temps à produire leur demande. Le programme spécial pour les grains remonte à plus d'un an. Nous avons accepté des demandes tant

que nous avons pu, jusque vers la fin de l'été, je crois, et peut-être même plus tard, il faudrait que je vois.

Que peut-on raisonnablement espérer? Lorsqu'on envoie des demandes des mois après le fait, vient un moment où il faut fixer une date limite et refuser de tenir compte des demandes tardives. J'ignore où en sont ces demandes au ministère de l'Agriculture, mais je serais heureux de vérifier et de renseigner le député un autre jour.

M. Althouse: Ces demandes étaient loin d'avoir une année de retard. Elles sont sur le bureau du ministre depuis des mois, et les intéressés voudraient savoir s'ils participeront au programme ou non, si on examinera leur cas ou non. Nombre d'entre eux attendent depuis sept ou huit mois et même davantage. Tout n'est pas imputable à leurs retards.

Le ministre doit savoir que, malgré toutes ces annonces, l'agriculteur ne reçoit pas toute l'information diffusée dans les localités agricoles s'il doit aller dans le nord du Canada ou au centre-ville de Toronto travailler dans le bâtiment tout l'hiver et le plus longtemps possible le printemps, quitte à repousser les semailles au maximum. La seule façon de s'informer sur le programme, pour un agriculteur comme celui-là, c'est de dépouiller son courrier, et le courrier s'empile, en cinq ou six mois d'absence. Il n'est pas facile de s'y retrouver et de repérer ce qui est important parmi tout le reste. Il y a donc des retards.

J'ai soulevé de nouveau cette question dans l'espoir que le ministre et ses collègues admettent ces faits et se montrent un peu plus tolérants avec les retardataires, car il y a des circonstances atténuantes dans presque tous les cas.

M. Mayer: Monsieur le président, on s'occupera de toutes les demandes présentées au mois de juin. Par la suite, ce sera très difficile. Les gens qui partent pour cinq ou six mois doivent revenir, s'ils veulent ensemençer leur champ. S'ils présentent leur demande d'ici à la fin du mois, nous serons en mesure de l'étudier. Par la suite, ce sera difficile. On devra déterminer dans quelle mesure cela touchera le fonctionnement global du programme et les gens qui ont déjà présenté une demande.

M. Althouse: Pour en finir avec cette question, où les intéressés peuvent-ils obtenir des formules de demande, lorsqu'elles se sont perdues dans le courrier ou dorment dans une pile quelque part dans le bureau? Où doivent-ils présenter leur demande? Peuvent-ils le faire par